OBJECTIF
jeunes

INFORMATION JEUNESSE

Objectif jobs d'été 2014

pôle emploi

CIJA
Le souffle jeune

Tongs, chaussettes et mocassins…

Plus qu'une agréable activité de circonstance mais néanmoins lucrative, les jobs d'été sont aujourd'hui devenus partie intégrante d'un cursus personnel, éléments complémentaires du profil qu'un jeune peut faire valoir lorsqu'il se présente sur le marché du travail pour un emploi pérenne.

À la sympathique séduction de la cigale, un employeur pourrait préférer une démarche continue et besogneuse qui reflète la cohérence d'un parcours ponctué de recherches réussies, d'expériences valorisantes, de connaissance du monde du travail.

C'est pourquoi les « jobs d'été » sont des repères importants. Dès lors, Pôle Emploi, le CIJA et la DRJSCS, s'appuyant sur les réseaux aquitains qu'ils animent, ont mutualisé leurs moyens pour proposer aux jeunes des offres nombreuses et réparties dans différents domaines d'activités : grande distribution, animation, restauration, nettoyage, agriculture, téléprospection,...

Les recruteurs, entreprises, commerces ou associations viennent en support de notre initiative, afficher leurs besoins de recrutement. Qu'ils en soient remerciés.

Chacun d'entre vous pourra avoir librement accès aux informations et aux propositions d'embauche en France et en Europe, bénéficier des conseils de professionnels ou rencontrer directement leurs employeurs de l'été. Bonne chance aux jeunes qui témoignent chaque jour de leurs qualités et de leur volonté de s'intégrer et de s'épanouir dans une société à laquelle ils apportent beaucoup.

Alors, pieds nus ou chaussettes, cigale ou fourmi, à chacun de trouver le juste équilibre…

Pascal JARTY
Directeur du CIJA

Benoit MEYER
Directeur Territorial Gironde
Pôle Emploi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Gironde
CONSEIL GENERAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB
www.lacub.fr

BORDEAUX

REGION AQUITAINE

JOBS D'ÉTÉ 2014

JOBS… VOS DROITS

A quel âge peut-on travailler ? 2
Contrat de travail : mode d'emploi 3
Etudiants étrangers et jobs d'été 6

S'ORGANISER

1ère étape : se poser les bonnes questions 8
2ème étape : comment chercher 8
3ème étape : CV et lettre de motivation 9
4ème étape : l'entretien 12

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

Agriculture 13
Animation 13
Commerce – Vente 13
Hôtellerie – Restauration 14
Nettoyage industriel 15
Tourisme 15

RECHERCHER UN JOB D'ÉTÉ EN EUROPE

Préparer son départ 16
Comment chercher un job 19
Trouver des offres 22
Sites par pays 27
Autres pistes 30
En savoir plus 31

CARNET D'ADRESSES

Internet 34
Réseau information jeunesse 34
Pôle emploi 37
Maison des saisonniers 37
Crous 37
Inspections du travail 38
Conseils de prud'hommes 38
Directions jeunesse et sports 39
Secteur agricole 39

Pour chaque (*), se reporter au carnet d'adresses.

Jobs... vos droits

Conditions d'âge, contrats de travail, salaire…
tout ce qu'il faut savoir avant d'entamer vos recherches !

À QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

À partir de 16 ans, voire même à partir de 14 ans, sous certaine conditions (voir ci-dessous)

Mais attention ! Un jeune entre 16 et 18 ans ne peut pas :

- Travailler entre 22h et 6h du matin.
- Effectuer des heures supplémentaires.
- Travailler dans des débits de boissons et étalages extérieurs des commerces
- Exercer une activité dangereuse et pénible (travail sur machines, port de charges…)

Si en théorie, il est possible de travailler dès 14 ans, dans la pratique, les employeurs demandent le plus souvent d'avoir 18 ans.

Dérogation pour les 14-16 ans

- Entre 14 et 16 ans, un jeune peut travailler seulement la moitié des vacances scolaires et à condition que celles-ci durent au moins 14 jours.
- Par exemple, il ne peut travailler qu'un mois pendant les vacances d'été.
- De plus, il lui est interdit de travailler entre 20 h et 6 h du matin et il ne doit accomplir que des travaux légers.
- L'employeur doit demander une autorisation d'embauche à l'inspection du travail (*) 15 jours avant le recrutement.
- Les parents (ou tuteurs légaux) doivent donner leur autorisation écrite.

Sans vous décourager, explorez les pistes porteuses :

- Les emplois à domicile non dangereux : garde d'enfants ou d'animaux, travaux d'entretien (jardin, maison…)
- N'hésitez pas à en parler à votre entourage, aux commerçants du quartier…

CONTRAT DE TRAVAIL : MODE D'EMPLOI

Les contrats qui peuvent vous être proposés :

Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)

Contrat de travail conclu pour une période limitée. La durée maximale ne peut pas excéder 18 mois, renouvellement compris.

Le contrat saisonnier

Certains secteurs (tourisme, agriculture…) proposent des contrats de travail saisonnier. Ce contrat n'impose pas de date précise d'échéance. Néanmoins, il doit être précisé qu'il est conclu pour la durée de la saison et mentionner une durée minimale d'emploi (librement fixée entre l'employeur et le salarié).

Le contrat de travail temporaire

Ce contrat est utilisé dans le cadre de l'intérim. Il est juridiquement similaire au CDD. Le salarié effectue des missions en entreprise, mais il est rémunéré par l'entreprise de travail temporaire.

Le contrat vendanges

Contrat proposé pour tous travaux concernant la préparation et la réalisation des vendanges. Ce contrat a une durée maximale d'un mois. Un même salarié peut conclure avec le même employeur ou des employeurs différents plusieurs contrats vendanges successifs sans que le cumul des contrats n'excède au total deux mois au cours de l'année civile.

Contenu du contrat

- Nom et adresse du salarié.
- Nom et coordonnées de l'entreprise.
- Désignation du poste occupé et tâches à effectuer.

- Dates de début et de fin du contrat.
- Raison pour laquelle il est conclu.
- Convention collective de référence.
- Rémunération, primes incluses.
- Lieu et horaires de travail.
- Durée de la période d'essai.
- Coordonnées de la caisse de retraite complémentaire
- et de l'organisme de prévoyance.
- Clause de renouvellement éventuel.

Salaire

La majorité des jobs saisonniers est rémunérée au SMIC.
L'employeur est en droit de verser :

- 80% du SMIC si vous avez moins de 17 ans.
- 90% du SMIC si vous avez entre 17 et 18 ans.

Fin de contrat

A la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre un **certificat de travail** et vous verser vos **indemnités de congés payés** (égales à 1/10 de la rémunération brute).
En revanche, l'indemnité de fin de contrat, aussi appelée **prime de précarité** (égale à 10% de la rémunération brute) n'est pas versé dans les cas suivants :

- Contrat de travail saisonnier ou contrat vendanges.
- CDD conclu avec un jeune pendant ses vacances scolaires ou universitaires (« job d'été »).
- CDD rompu avant son terme par un salarié qui justifie d'une embauche en CDI.

SMIC *(au 1er Janvier 2014)*

Taux horaire brut : 9,53 € - **Salaire mensuel brut :** 1445,38 €
le salaire net se calcule en retirant les charges sociales salariales (entre 20 et 25 % du salaire brut).

Durée légale du travail : 35 h par semaine.

Bon à savoir

L'employeur doit toujours vous déclarer. **Le travail « au noir » est interdit**. Il en va de votre sécurité (risque d'accident du travail) et de l'application de vos droits.

Quel que soit le contrat, il doit être **signé par les deux parties** et **une fiche de paie** doit vous être remise chaque fin de mois.

Sur la fiche de paie doivent figurer : le poste occupé, le nombre d'heures effectuées, l'intitulé de la convention collective, le salaire brut , la nature et le montant des cotisations sociales et patronales et tout autre ajout ou retenue, ainsi que votre salaire net. C'est le seul moyen de faire valoir vos droits.

La période d'essai est toujours rémunérée. Par contre, vous même ou l'employeur pouvez décider de rompre le contrat pendant cette période pour diverses raisons.

En cas de maladie, vous devez en informer votre employeur et lui adresser un certificat médical sous 48 heures.

Les emplois à domicile peuvent être rémunérés par un CESU. Celui-ci facilite les formalités administratives pour l'employeur et garantit d'être payé au minimum au SMIC.

Plus d'info : www.dgcis.gouv.fr/services-a-la-personne ou www.cesu.urssaf.fr

Rupture d'un CDD : attention ! Prendre l'initiative de rompre un CDD à la légère, que ce soit de la part du salarié ou de l'employeur, peut entraîner une condamnation avec dommages et intérêts.

Impôts Les jeunes de moins de 26 ans (au 1er janvier de l'année d'imposition) sont exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant leurs études secondaires ou supérieures ou pendant les congés scolaires ou universitaires dans la limite de 3 mois de Smic pour une année.

En cas de litige Commencez par demander des explications à votre employeur ou auprès du service du personnel de l'entreprise pour laquelle vous avez travaillé. Un arrangement à l'amiable est préférable.

Si la discussion ne mène à rien, vous pouvez contacter l'Inspection du Travail (*) ou aller encore plus loin en vous adressant au Conseil

des Prud'hommes(*). Cependant, il faut savoir que cette démarche est souvent très longue et parfois coûteuse. Elle n'est valable que si le motif invoqué est vraiment grave (exemple : non-paiement des salaires).

Plus d'infos…

- Service public : 39.39 par téléphone (0,06€/minute en moyenne d'un poste fixe) ou www.service-public.fr
- www.travail-emploi.gouv.fr (fiches pratiques sur le droit du travail)
- Fédération nationale des particuliers employeurs : www.fepem.fr - Tél : 0 825 07 64 64 (0,15€ TTC/min)
- www.legifrance.gouv.fr (conventions collectives)

ETUDIANTS ÉTRANGERS ET JOBS D'ÉTÉ

Etudiants européens

Les étudiants européens peuvent exercer toute activité économique, salariée ou non, dans les mêmes conditions que les citoyens français. Ils n'ont pas besoin de détenir une autorisation de travail.

Etudiants non européens

Les ressortissant étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire portant la mention « Etudiant » peuvent exercer une activité professionnelle salariée en France sans avoir à demander une autorisation de travail. Cette activité doit être exercée à titre accessoire aux études, dans la limite d'une durée de travail de 964 heures/an (soit 60 % de la durée légale du travail). L'employeur est tenu de déclarer l'embauche auprès de la Préfecture 2 jours avant le début du contrat.

Exception : les étudiants algériens sont soumis à une autorisation provisoire de travail, dans la limite d'un travail à mi-temps, soit 50 % de la durée légale du travail.

En savoir plus :

- www.service-public.fr
- Guide du CIJA «Welcome jeunes étrangers », à télécharger sur www.info-jeune.net

PARTENARIAT UGC CINÉ CITÉ

SOCIETE GENERALE

Partenaire de l'UGC Ciné Cité Bordeaux

15 PLACES DE CINÉMA OFFERTES(1)

SERVICES BANCAIRES(2) 1€/AN PENDANT 2 ANS

Offre réservée aux moins de 28 ans à l'ouverture d'un 1er compte bancaire

Mentions légales: (1) Quinze places d'une valeur unitaire de 5,65€ ainsi qu'une carte UGC BLUE d'une valeur de 2€ (tarifs susceptibles d'être modifiés). Les places de cinéma offertes sont valables uniquement à l'UGC Ciné Cité Bordeaux, 13-15 rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux. Offre non cumulable, réservée aux 15-27 ans non détenteurs d'un compte bancaire à la Société Générale, valable dans toutes les agences Société Générale de Gironde et de Biscarrosse, pour toute ouverture de compte jusqu'au 28/02/2014. Ouverture de compte sous réserve d'acceptation de votre dossier Société Générale par la banque. Les mineurs doivent être accompagnés par leur représentant légal. La carte UGC BLUE vous sera créditée de quinze places au total: cinq places à l'ouverture de votre compte, et Dix places supplémentaires six mois plus tard si le compte est actif, c'est à dire s'il enregistre au moins cinq opérations par mois pendant six mois. (2) Services bancaires inclus dans Jazz. Offre réservée aux 15-27 ans. Tarifs Jazz en vigueur au 01/03/13, hors offre privilège: avec une Carte Bleue nationale ou Carte V-Pay: 1,825€/mois pour les 15-17 ans et 3,65€/mois pour les 18-24 ans et 5,11€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Bleue Visa ou Carte Mastercard: 1,975€/mois pour les 15-17 ans et 3,95€/mois pour les 18-24 ans et 5,53€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Visa Premier ou Carte Gold Mastercard: 7,70€/mois pour les 18-24 ans et 10,78€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Visa Infinite: 30,00€/mois pour les 18-24 ans et 21,00€ pour les plus de 24 ans.
Société Générale - SA au capital de 998 320 373,75 euros - 552 120 222 RCS Paris, Siège social 29 boulevard Haussmann - Représentée par le Directeur d'Exploitation Commerciale de Bordeaux au 28 Cours de l'Intendance 33000 Bordeaux.
Ne pas jeter sur la voie publique.

DEVELOPPONS ENSEMBLE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE SOCIETE GENERALE

S'organiser

S'organiser est essentiel. Vous devez réfléchir à ce que vous souhaitez faire, préparer votre CV et votre lettre, et surtout, cibler votre recherche.

1ère étape : se poser les bonnes questions

Vos motivations

Besoin d'argent, acquérir une expérience professionnelle, des compétences…

Vos compétences et atouts

Maîtrise d'une langue étrangère, qualifications (BAFA, BAFD, brevet de surveillant de baignade…), compétences en informatique, expérience professionnelle, permis de conduire…

Type de job et cadre de travail

- un temps partiel ou un temps complet, tout l'été, un mois…
- en contact avec le public, dans un bureau, en plein air…
- en rapport avec ma formation
- près de chez moi, dans une autre région, à l'étranger ?

Vos contraintes

Disponibilité, mobilité géographique, problèmes médicaux…

2ème étape : comment chercher

- Commencez par vous servir de vos relations (famille, amis, contacts de stages en entreprises, anciens collègues, professeurs…). Informez-les de votre recherche de job.
- Faites des candidatures spontanées. Sélectionner les entreprises qui vous intéressent dans le secteur géographique que vous avez choisi. Adressez-leur votre candidature.
- Consultez les offres de jobs (internet, Pôle Emploi, Forums Jobs d'été, CROUS…). Se reporter au chapitre « Carnet

d'adresses » pour tous ces contacts.

- Déplacez-vous, téléphonez, déposez des annonces chez les commerçants.
- **Utilisez intelligemment les réseaux sociaux.** Attention aux traces que vous laissez sur la toile (Facebook, Instagram…). Les recruteurs ont de plus en plus le « réflexe Google » pour obtenir des informations sur les candidats.

A savoir : Vous avez accès aux offres du Pôle Emploi, même si vous n'êtes pas inscrit comme demandeur d'emploi. N'oubliez pas de présenter un CV, un justificatif de domicile et une carte d'identité

3ème étape : CV et lettre de motivation

Le CV en quelques mots

Le CV vous présente. Il valorise vos expériences et vos compétences, c'est la première image que vous donnez de vous. N'oubliez pas de mentionner toutes vos expériences professionnelles ou personnelles : engagements, bénévolats, stages, chantiers de jeunes bénévoles, séjour au pair…

Quelques conseils :

- le CV doit être tapé et tenir sur une seule page.
- Soyez clair, précis et synthétique.
- Attention aux fautes d'orthographes.
- La photo est facultative. Si on vous en demande une, mettez une photo « correcte et professionnelle » (type photo d'identité mais avec le sourire !).
- N'écrivez pas curriculum vitae en titre, et ne signez pas votre CV.

La lettre de candidature

La lettre de candidature est aussi importante que le CV, elle est parfois déterminante.
Vous devez apporter des informations complémentaires au CV en précisant vos motivations et compétences pour le poste. Un

Loïc L…..
25 avenue du Pont Neuf
33700 MERIGNAC
Tél : 06.00.00.00.00
Mail : …@....

20 ans

Libre du 1er juillet au 31 août 2014

EXPERIENCES ET STAGES PROFESSIONNELS

Eté 2013 **Employé libre-service**
Supermarché Casino, Mont de Marsan

Eté 2012 **Animateur enfant**s - Centre de vacances
du Comité d'entreprise de la SNCF, Gourette

Stages en entreprise

2011-2013 22 semaines réparties sur 3 ans
- Hôtel de ville de Mont de Marsan – Service technique
- Entreprise Thomas & Fils, Aire sur l'Adour
- Entreprise d'électricité générale, Aire sur l'Adour

FORMATION

2013 Bac pro Electrotechnique, énergie, équipements communicants
Lycée Polyvalent Gaston Crampe, Aire sur l'Adour

2012 BAFA, spécialisation Randonnée – Nature et Environnement
Bordeaux

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Permis de conduire obtenu en 2013
- Pratique régulière de la natation et du badminton
- Projet : partir en Service Volontaire Européen (SVE)
au Royaume-Uni fin 2014

seul objectif : donner envie à votre futur employeur d'en savoir plus en vous conviant à un entretien.

Généralement, la lettre se construit en trois points :

❶ Vous devez d'abord attirer l'attention du recruteur. Le plus simple est de lui parler de son activité ou de sa société et lui montrer que vous la connaissez déjà un peu.

❷ Vous devez ensuite parler de vous et préciser le poste que vous souhaitez occuper. Il ne faut surtout pas paraphraser le CV, mais développer un ou deux points en les mettant en valeur.

❸ La dernière partie de la lettre consiste à proposer un entretien. Elle se termine par une formule de politesse.

Quelques conseils :

- Sur une seule page.
- La lettre doit être courte, aérée, personnalisée.
- Soyez précis et explicite.
- Evitez les phrases trop longues.
- Vous pouvez vous aider d'exemples, mais attention aux « copier-coller » !
- Corrigez les fautes !

Les incontournables

- De plus en plus, les candidatures sont envoyées par courriel. Pensez à avoir une version PDF de votre CV et de votre lettre pour qu'ils soient lisibles par tous.
- Si vous postulez par courriel, utilisez une adresse professionnelle, évitez les pseudos farfelus !
  Exemple : nom.prenom@…..fr
- Pensez au répondeur de votre portable : enregistrer un message court et concis avec votre nom et votre prénom.
- Si vous n'obtenez pas de réponse à votre candidature, relancez l'employeur par téléphone ou courriel au bout de 10 à 15 jours .

4ème étape : l'entretien

L'entretien est, pour vous comme pour le recruteur, un moyen d'obtenir des informations pour prendre la bonne décision.
Votre interlocuteur va vous présenter l'entreprise et le poste et vous interroger sur vos motivations et votre intérêt.
Répondez calmement aux questions et posez-en quelques-unes.
L'essentiel est de bien se connaître, d'être conscient de ses points forts pour les mettre en valeur et de ses faiblesses pour pouvoir répondre facilement au recruteur..

Quelques conseils :

- Soyez à l'heure au rendez-vous, ayez en tête le nom de la personne qui va vous recevoir
- Soignez votre apparence, votre tenue doit être adaptée au poste (attention aux signes extérieurs : piercing, style trop marqué, tatouage…)
- Répondez calmement aux questions et n'hésitez pas à en poser vous aussi.

A éviter :

- S'asseoir avant d'y être invité.
- Laisser son portable allumé, et pire : répondre pendant l'entretien.
- Ne pas regarder son interlocuteur.

Jobs d'été dans le réseau Information Jeunesse Aquitaine :

toutes les dates sur

www.info-jeune.net

Les secteurs qui recrutent

Quelques exemples de secteurs d'activité qui recrutent l'été

AGRICULTURE

Les travaux agricoles offrent de nombreuses possibilités : ramassage de légumes, cueillettes de fruits, travail de la vigne… Il n'y a pas de qualification requise, mais il faut avoir une bonne condition physique.
Attention : l'hébergement est rarement proposé.
Calendrier des travaux agricoles en région en ligne sur www.anefa.org

ANIMATION

L'animation est un des secteurs qui propose le plus de jobs d'été. De nombreux centres de vacances recrutent des animateurs, directeurs de centres, surveillants de baignade…
Une qualification est nécessaire : BAFA, BAFD, PSC1, Brevet de surveillant de baignade, BNSSA…

À signaler : les centres de vacances recrutent aussi des cuisiniers, serveurs, agents d'entretien, lingères…

COMMERCE

De nombreux postes sont proposés dans la grande distribution : vendeur, caissier, manutentionnaire, employé de libre-service…
Les commerces traditionnels recrutent aussi, surtout ceux situés dans des zones d'activité touristique. Sachez repérer les annonces affichées sur les vitrines.
Les mutuelles étudiantes proposent des emplois de conseillers-vendeurs pour les mois de juillet, septembre et octobre. Adressez votre candidature à l'agence qui vous intéresse, coor-

données en ligne sur www.vittavi.fr et www.lmde.com.
Si vous souhaitez créer votre activité, une solution : le commerce ambulant.
L'activité d'un commerçant ou d'un artisan hors de la commune du domicile ou sur la voie publique est réglementée, même s'il s'agit d'une activité saisonnière.
Dans tous les cas, le professionnel doit être soit immatriculé au registre du commerce et des sociétés (RCS) s'il est commerçant, soit immatriculé au registre des métiers (RM) s'il est artisan, soit déclaré en tant qu'auto-entrepreneur.

La carte de commerçant ou artisan ambulant est délivrée après une déclaration préalable auprès du centre des formalités des entreprises (CFE) :

- de la chambre de commerce et d'industrie pour les commerçants,
- de la chambre des métiers et de l'artisanat pour les artisans.

En cas d'activité sur le domaine public (halle, marché, dans la rue ou au bord d'une route…), plusieurs types d'autorisation existent. Elles sont délivrées par l'autorité compétente : mairie, préfecture…
Informations complémentaires sur
http://vosdroits.service-public.fr ou www.apce.com

HOTELLERIE / RESTAURATION

Ce secteur est celui que recrute le plus en été : commis de cuisine, serveur, plongeur, barman. Une première expérience professionnelle est conseillée pour postuler.

A signaler : les emplois sont dans des zones touristiques. Il faut donc être mobile et l'hébergement est rarement assuré par l'employeur.

A noter : dans ce secteur d'activité, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39 h.

www.info-jeune.net

NETTOYAGE INDUSTRIEL

Les entreprises embauchent de nombreux jeunes pour des remplacements l'été.
Les horaires de travail d'un agent de propreté sont souvent contraignants : entre 6h et 9h et 17h et 22h.
Un moyen de locomotion est indispensable et il faut être joignable et disponible à tout moment.

TOURISME

Le tourisme offre des possibilités d'emplois en tant que réceptionniste, guide touristique, accompagnateur, hôte ou hôtesse d'accueil, animateurs dans les foires et festivals…
La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est un minimum obligatoire pour trouver un job dans ce secteur.

Illustration : ©agence abcom

www.info-jeune.net

Rechercher un job d'été en Europe

Préparer son départ

Avant de partir faites-le point sur un certain nombre de questions :

- ★ Sur vos expériences et qualifications (Diplômes / Expériences de travail) : à quel job pouvez-vous prétendre ? Pourquoi voulez-vous partir ? Dans quel pays ?
- ★ Sur votre niveau de langue : il faut avoir un niveau minimum dans la langue du pays de travail. Suivant les jobs (contact avec un public…), un bon / très bon niveau pourra être exigé.
- ★ Le BAFA sera utile pour les jobs d'animateurs ou de garde d'enfants (quoique pas toujours d'équivalent à l'étranger).
- ★ Un plus : disposer d'un permis de conduire valable dans le pays d'accueil.
- ★ Se munir de CV en nombre, de photos et des photocopies de vos diplômes.

Il est indispensable de s'y prendre à l'avance : au moins 3 mois, même s'il est toujours possible de partir « à l'aventure » : un certain nombre de formalités peuvent demander un délai.

Législation : les points essentiels

Renseignez-vous sur la **réglementation en matière d'emploi** dans le pays visé : contrats de travail, couverture sociale, salaire minimum...

- ▶ Puis-je travailler ? Pour travailler dans un autre pays, il faut être majeur.
- ▶ Dans quelles conditions : quels sont les horaires de travail, la

durée hebdomadaire, les congés annuels, y a-t-il un contrat écrit ?

- A quel salaire : y a-t-il un salaire minimum dans le pays ?

Plus d'infos : Réseau Eures : https://ec.europa.eu/eures/ Rubrique, Rubrique « Vivre et travailler » : informations par pays.

Protection sociale

Vérifiez bien que votre employeur vous déclare comme salarié, cela vous assure la protection sociale du pays. Une fois embauché à l'étranger, vous cotiserez au régime local d'assurance maladie.

La carte européenne d'assurance maladie

N'oubliez pas de la demander avant votre départ.

Elle est gratuite et valable un an, atteste de vos droits à l'assurance maladie lors d'un **séjour temporaire en Europe.**

En cas de soins médicalement nécessaires au cours de votre séjour, elle vous permet de bénéficier de la prise en charge sur place de vos frais médicaux, selon la législation sociale et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

Pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins 2 semaines avant votre départ.

Plus d'infos : www.ameli.fr - Rubrique « assuré » -> « Droits et démarches » -> « A l'étranger ».

Impôts

Dans tous les pays européens (sauf la France), les impôts sont retenus à la source, il faut passer au service des impôts avant de quitter un pays (même si on ne doit rien).

Jobs d'été dans le réseau Information Jeunesse Aquitaine :

toutes les dates sur www.info-jeune.net

Formalités

En Europe, pour un séjour de moins de 3 mois, une simple carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour les ressortissants de l'Union Européenne.

Après trois mois, on peut vous demander de vous enregistrer auprès des autorités (généralement à la mairie ou au commissariat de police).

Argent

Prévoir un budget pour assurer ses débuts (logement, nourriture, transports).

En savoir + : http://europa.eu/youreurope/

COMMENT CHERCHER UN JOB

Renseignez-vous sur le marché de l'emploi, la législation du travail, les pratiques en matière de recrutement
Si vous cherchez en majorité des jobs en juillet-août, les employeurs ont généralement des besoins en personnel dès avril-mai et pour 3 à 6 mois.

Sachez que lorsqu'on parle de contrat de travail saisonnier ou d'emploi temporaire sur les sites internet, cela peut correspondre à une durée pouvant aller jusqu'à 6 ou 8 mois.

Prenez en compte les pratiques du pays et du secteur d'activité

- Dans les pays anglo-saxons, la législation du travail est beaucoup plus flexible qu'en France avec un préavis d'une semaine du côté employeur comme du côté salarié.
- Il faut savoir que les employeurs recrutent des jeunes étrangers sur une durée minimum de 2 à 3 mois ; sur des durées plus courtes ils recrutent localement. Cependant il y a des désistements… et des recrutements de dernière minute !
- Faites-vous un carnet d'adresses en repérant très tôt les employeurs qui recrutent en nombre. Si vos recherches n'ont pas abouti, envoyez des candidatures spontanées un peu avant la période qui vous intéresse.

Ciblez vos recherches en fonction de votre expérience et de votre niveau de langue

S'ils sont faibles, ciblez les jobs peu qualifiés et demandant peu de contact avec le public. Quelques exemples : aide de cuisine, plonge, nettoyage, épluchage dans l'hôtellerie-restauration ; cueillette (de mai à novembre) dans l'agriculture ; usines de conditionnement de produits de la mer (pays du Nord), de fruits et légumes (pays du Sud) dans le secteur agro-alimentaire.

Vous recherchez un job dans un domaine en particulier ?

Identifiez des mots-clés correspondant au secteur d'activité ou à des postes précis, dans la langue du pays visé ou en anglais (utilisé par plusieurs pays). Utilisez-les pour vos recherches sur les sites d'offres d'emploi tels que Eures.

Exemples : kitchen porter (aide de cuisine), dish washer (plongeur), outdoor center, leisure (activités de plein air, de loisirs), chambermaid, housekeeper (pour les ménages), picking (cueillette)…

Vous pouvez également coupler vos recherches d'offres sur internet avec des candidatures spontanées en utilisant les annuaires d'entreprises.

Préparez votre argumentaire

- **Il faut que l'employeur sente votre motivation et que vous n'aurez pas de difficultés d'adaptation.** Montrez-lui que vous avez une connaissance de sa structure et de son activité mais également du pays, que vous vous êtes renseigné sur les formalités administratives, le marché du travail, le logement, le transport...
- **Toutes les expériences sont à mettre en valeur,** qu'elles soient bénévoles ou liées à des activités sportives ou culturelles. Ne négligez pas celles qui peuvent souligner votre autonomie, votre capacité d'adaptation à un autre environnement.

Gagnez du temps

pole-emploi.fr

le réflexe Internet

1. Je m'inscris **en ligne**
2. Je crée **mon espace personnel**
3. Je choisis **la date de mon 1er rendez-vous**

= **Du temps gagné**
pour un entretien privilégié
avec mon conseiller.

pôle emploi

Vos services en ligne

www.pole-emploi.fr

Vous êtes **demandeur d'emploi**, en créant votre **espace personnel** sur www.pole-emploi.fr, vous pouvez :

- vous inscrire, vous réinscrire
- vous informer sur l'indemnisation et le versement de vos allocations
- actualiser votre situation
- consulter, vous abonner aux offres d'emploi,
- postuler à une offre et suivre vos candidatures,
- créer, télécharger, diffuser votre CV
- consulter les coordonnées de votre pôle emploi local

- La langue est un problème ? **Préparez bien votre argumentaire et apprenez-le par cœur.** Si possible, testez-le auprès de quelqu'un maîtrisant la langue.

Le CV

Le CV Europass est un modèle unique de CV qui vise à faciliter l'emploi et la mobilité des citoyens à travers l'Europe.

Il permet de présenter les compétences et les qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'Union.

La notice explicative, également dans les différentes langues, vous fournit de précieux éléments pour remplir le contenu des rubriques.

Il peut être téléchargé et rempli en ligne grâce à des instructions détaillées (exemple, aide) sur : www.europass.cedefop.europa.eu

TROUVER DES OFFRES

La première démarche est de consulter les réseaux spécialisés en indiquant en emploi temporaire ou saisonnier lors de la recherche

Réseau spécialisé

- **Eures :** http://ec.europa.eu/eures
  Le réseau EURES regroupe les services publics de l'emploi européens .

Le réseau des conseillers Eures fournit des informations sur le marché du travail, les formalités, les conditions de vie et de travail dans les autres pays de l'Union européenne.
Il aide à la recherche d'emploi pour les futurs expatriés et les entreprises.

- **Pôle emploi international :** www.pole-emploi-international.fr.
  Pôle emploi international propose des offres à l'étranger, des conseils à l'expatriation, des liens utiles pour la mobilité internationale.

Pôle emploi international/Eures Bordeaux
10 quai de Paludate - Hall B - CS 21063
33076 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 33 38 87 – *Fax. :* 05 56 99 21 31
Mél : eei.bordeaux@pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30, vendredi de 8h30 à 15h30.
Conseillers Pôle Emploi International-EURES :
- Hugues Dequick : hugues.dequick@pole-emploi.fr
- Christine Dupont : christine.dupont@pole-emploi.fr

Offres par domaines d'activité

La majorité des jobs saisonniers est liée aux secteurs du tourisme (de l'animation à l'hôtellerie restauration) ou de l'agriculture.

Attention aux arnaques !

Soyez vigilants : sur internet et dans des publicités vous trouverez des propositions de jobs très intéressantes mais payantes.

Un principe : n'envoyez jamais d'argent pour avoir un job.

Sites généralistes

- www.approachpeople.com - *Spécialiste du recrutement international*
- www.anyworkanywhere.com (EN) - *Offres d'emploi par pays et secteur d'activités*
- www.summerjobs.com (EN) - *Portail de sites d'emploi par pays*
- www.monster.com(EN) - *Portail vers sites par pays*
- Club Téli : www.teli.asso.fr (FR) - *Offres de jobs dans différents pays, aux adhérents (45 €/an)*
- Stepstone : www.stepstone.com (FR) - *Offres d'emplois dans plusieurs pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas, Suède)*
- www.jobserve.com (FR) - *Offres d'emploi en Allemagne, Suisse, Royaume-Uni.*

Sites d'entreprises

- www.europages.fr - *Annuaire d'entreprises en Europe*
- www.kompass.com - *Annuaire d'entreprises dans le monde (possibilité de rechercher quelques adresses gratuitement)*

Hôtellerie - Restauration

Secteur où les jobs sont les plus faciles à trouver, surtout sans expérience, par petites annonces ou porte à porte. Hôtels, restaurants, pubs.

- www.lhotellerie-restauration.com (FR+EN)
  Offres d'emploi, grands recruteurs, conseils pour le CV
- www.staff-kingdom.co.uk (FR+EN) - *Agence de recrutement spécialisée en hôtellerie-restauration au Royaume-Uni, Irlande, iles anglo-normandes. Gratuit sur inscription.*

Consulter les sites des chaînes hôtelières :

- www.hoteljobswop.com (EN)
- Accor : https://jobs.accor.com (FR)

Restauration rapide

Consulter les sites de Burger King, Quick, Mc Donald's.

Tourisme et animation

Nombreux emplois saisonniers dans les resorts, clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions : jobs d'accompagnateur (guide culturel, chargé de l'organisation d'un voyage), personnel d'accueil, animateur (responsable du club pour enfants, professeur de sport…).

- www.tourhebdo.com/icotour/ - Annuaire des professionnels du tourisme
- www.towd.com : Offices de tourisme dans le monde
- www.unat.asso.fr : Union nationale des associations de tourisme et de plein air
- www.seasonworkers.com (EN) :Offres dans les centres d'animation, camps d'été, etc
- www.holidaybreakjobs.com (EN) : campings
- Club Méd : www.clubmedjobs.com/
- UCPA : http://recrutement.ucpa.com
- Groupe Pierre et Vacances : www.groupepvcp.com - Rubrique «Offres d'emploi » (Belgique, Allemagne, Pays-Bas)

- WALIBI : www.walibi.com : implantation des parcs en Europe : choisir le pays et rubrique «Jobs»
- Disneyland Paris : disneylandparis-casting.com (recrute du personnel parlant des langues étrangères)
- Campings en Europe : www.holidaybreakjobs.com
- Guide mondial des campings : www.campingo.com

Animateur de centres de vacances

De nombreuses associations proposent des centres de vacances pour enfants et adolescents à l'étranger. Ainsi, si vous êtes titulaire d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et si vous avez plus de 18 ans, vous pouvez animer un centre de vacances à l'étranger.
Pensez également à la formation proposée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) qui permet d'obtenir une double certification BAFA-JULEICA.

En savoir plus : www.ofaj.org - Rubrique « Participer » puis « Se former ».

Accompagnateur de voyages linguistiques

Les agences et associations qui organisent des séjours linguistiques à l'étranger peuvent rechercher des accompagnateurs pour assurer la responsabilité du groupe qu'ils convoient et l'organisation sur place du séjour.
Il est nécessaire d'avoir de l'expérience dans l'animation et un bon niveau de langue (étudiants en langue, par ex.).

Unions et fédérations de séjours linguistiques

- UNOSEL *(Union Nationale des Organisateurs de Séjours Éducatifs, Linguistiques et des Écoles de langue)* - www.unosel.org
- ONGSSL *(Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques)* - www.loffice.org
- UNSE *(Union Nationale des Séjours de longue durée)* - www.unse.org

Pour connaître la liste des associations organisatrices de centres de vacances ou de séjours linguistiques, consulter la brochure du CIJA « Vacances été » en ligne sur le site : www.info-jeune.net - Rubrique « Nos publications ».

Au pair

Le placement au pair consiste, pour une famille, à accueillir pour 6 mois ou 1 an (3 mois pendant les vacances d'été) une jeune fille (ou un peu plus rarement un jeune homme) en contrepartie de la garde d'enfants.
Les jeunes sont nourris, logés en chambre individuelle et reçoivent de l'argent de poche.
Il est préférable de passer par l'intermédiaire d'une association de placement à laquelle vous paierez des frais de dossier (150/180 € en moyenne pour l'Europe) mais qui vous garantit son assistance en cas de problème.
Pour connaître les adresses d'organismes de placement au pair, lire la fiche du CIJA « Au pair à l'étranger » en ligne sur le site : www.info-jeune.net – Rubrique « Europe » puis « Les fiches ».

Travaux agricoles

Les jobs proposés sont principalement du ramassage de fruits et légumes, conducteurs de tracteurs, lads, etc, dans des exploitations agricoles.
La durée des missions varie en fonction de l'employeur et de la fonction (6 semaines minimum). Les conditions de travail sont assez pénibles (8 à 10 heures par jour, 6 jours par semaine)
Se renseigner sur la prise en charge ou non de l'hébergement et de la nourriture.

- www.fruitfuljobs.com (EN) - *jobs dans les fermes au Royaume-Uni*
- www.seasonalwork.dk (EN) - *jobs agricoles au Danemark, postuler en ligne*

Le « wwoofing » (World Wild Opportunities on Organic Farms)
C'est un moyen de voyager en travaillant de 4 à 6 heures par jour dans des fermes biologiques en échange du gîte et du couvert. Non rémunéré, il ne nécessite pas de visa de travail. Durée minimum : 3 mois de juin à septembre : www.wwoof.net

Chantiers de bénévoles

Les chantiers de jeunes bénévoles sont une façon peu onéreuse de séjourner à l'étranger : vous êtes nourri, logé et vous participez à une vie communautaire en échange d'un travail

journalier (travaux agricoles, restauration de bâtiments, protection de l'environnement, …).
Une participation financière est demandée pour certains chantiers, le voyage reste à la charge du bénévole.
Vous pouvez participer à un chantier en tant que bénévole mais également en tant qu'animateur.

- COTRAVAUX *(réseau d'acteurs du travail volontaire)* : www.cotravaux.org

Lire la fiche du CIDJ « Les chantiers de jeunes bénévoles » (France et étranger).

www.cotravaux.org

SITES PAR PAYS

Allemagne

- www.arbeitsagentur.de (DE) - *Bundesagentur fur Arbeit - Agence fédérale du Travail (équivalent du Pôle emploi)*
- www.emploi-allemagne.de (DE+FR)
  Bourse franco-allemande de l'emploi
- www.rausvonzuhaus.de(DE, EN) - *Offres d'emploi saisonnières*
- www.jobber.de (D) - *Jobs pour étudiants*
- www.jobs.de (D) - *Offres d'emploi*
- jobs.renego.de - *Moteur de recherche, bourses d'emplois, liens vers sites des entreprises*
- www.ansus.de (D) - J*obs de vacances, travail à temps partiel*
- www.dgb-jugend.de (D) - *Organisation d'étudiants*
  Informations et conseils sur les études, les jobs

Belgique

- www.leforem.be - *FOREM (service public de l'emploi région Wallone)*
- www.actiris.be - *Service public pour l'emploi de la région Bruxelles*
- www.federgon.be - *Liste des agences d'intérim (Membres)*
- www.jobs.colruyt.be - *Adresses des magasins et offres emplois*
- www.horest.be - *Portail des hôtels et restaurants belges*
- www.stepstone.be - *Jobs étudiants*

- www.reference.be (NL) - *Offres d'emploi et informations sur les entreprises*

Danemark

- www.seasonalwork.dk (EN+DK) - *Jobs agricoles sur inscription*

Espagne

- www.sepe.es(ES) - *Service public de l'emploi*
- www.turijobs.com (ES+EN) - *Secteurs tourisme et loisirs*
- www.animajobs.com (ES+EN) - *Emplois dans le tourisme*
- www.infojobs.net (ES) - *Offres et liens vers entreprises*
- www.computrabajo.es (ES) - *Portail (offres et entreprises)*
- http://fr.portaventura.com/travaillez-avec-nous
  Parc d'attractions Port Aventura
- www.trabajar.com (ES)
  Offres d'emplois par villes et par secteur d'activité

Irlande

- www.welfare.ie - *Offres d'emploi (Département Protection sociale)*
- www.hoteljobs.ie - *hôtellerie/restauration*
- www.jobcentreonline.com - *Offres d'emploi en Irlande du Nord*

Italie

- www.comune.torino.it/infogio/lavoro_estivo/index.htm (IT)
  Jobs d'été pour jeunes
- www.secondamano.it (IT)
- www.lastampa.it/(IT) - *Journal La Stampa*
- www.lavoroturismo.it/candidato (IT) - *Offres dans le tourisme*

Norvège

- www.norvege.no/ (FR)
  Ambassade de Norvège. Fiche « Travailler l'été »
- www.nav.no/English (EN) - *Service de l'emploi norvégien*

Portugal

- www.netemprego.gov.pt/
  Service national de l'emploi
- www.expressoemprego.pt -
  Portail d'offres d'emploi et adresses d'entreprises.

- www.emprego.universia.pt
  Site pour étudiants : offres d'emploi, rédaction du CV.

Suède

- www.sommarjobb.se (SE) - *Jobs pour étudiants*

Royaume-Uni

L'hôtellerie - restauration est le secteur d'activité où vous trouverez le plus grand nombre d'offres de job ; c'est un secteur qui embauche beaucoup de personnel français, particulièrement en cuisine.
Les Jobcentres Plus : https://jobsearch.direct.gov.uk/ : C'est le service public de l'emploi et il dispose de plus d'un tiers des offres d'emploi : offres d'emploi, informations et conseils sur les CV et entretiens d'embauche.

Sites généralistes

- www.totaljobs.com - *Portail de jobs par secteurs ou par pays.*
- www.jobseekers.co.uk - *Moteur de recherche*

Hôtellerie/restauration

- www.hotel-jobs.co.uk
- www.hcareers.co.uk
- www.caterer.com
- www.hotrecruit.com
- www.jobcentreonline.com
- www.travailler-en-angleterre.com - *Site portail et d'informations*

Quelques tuyaux :

- www.agencycentral.co.uk - *Agences de recrutement*
- www.yell.com - *Annuaire des entreprises et sociétés britanniques (pages jaunes britanniques).*
- www.prospects.ac.uk - *Site des professions : présentation des secteurs porteurs, des entreprises qui recrutent, glossaire des métiers qualifiés, forums de recrutements…*

À savoir !

- Travailler dans un pub peut être difficile pour débuter (rapidité nécessaire et bonne compréhension orale).

- En cuisine : pas forcément idéal pour approfondir la langue, personnel souvent étranger.
- Supermarchés : le magasinage, la mise en rayon sont des pistes, notamment lorsqu'on ne parle pas très bien anglais (de même, privilégier les postes de portier ou bagagiste dans les hôtels). Certaines chaînes peuvent employer régulièrement des étrangers (Topshop, Primark…).

Trouver un job à Londres :

Il y a de nombreuses opportunités de petits jobs mais la concurrence est rude.

Attention ! Le coût de la vie est très élevé : logement et transports.

- www.ici-londres.com - *Ici Londres est le site des Français à Londres : informations pratiques pour la recherche d'emploi, le CV, l'entretien, petites annonces, etc.*
- http://loot.com - *Loot est un journal d'annonces qui paraît 3 fois/semaine (vendu en kiosque)*

Attention aux arnaques !

Il est recommandé de ne pas utiliser les services d'associations qui proposent de vous trouver un emploi à Londres contre une cotisation qui peut-être très élevée (par exemple Londonjob) car il y a rarement un emploi à l'arrivée ou un emploi sous payé ou plusieurs jours d'attente sur place avant d'avoir un travail.

Utilisez les sites proposés ci-dessus et dans tous les cas, évitez d'envoyer de l'argent pour avoir un job.

Élargissez vos recherches sur les autres régions britanniques : coût de la vie moins cher.

AUTRES PISTES

L'entourage, c'est parfois la filière en or…

De nombreux employeurs préfèrent engager des jeunes qu'ils connaissent directement ou indirectement. N'hésitez donc pas à interroger votre entourage (voisins, amis, parents) et à leur

parler de votre recherche de job. Vous pouvez également vous rapprocher d'un centre Information Jeunesse.

Les médias (presse, radio, TV…)

Les journaux publient régulièrement des offres d'emploi. Soyez cependant prudent face aux offres « bidons » : elles promettent un job facile, un bon salaire à condition de payer des frais de dossier ou de prendre un statut d'indépendant, voire même de travailler de façon illégale.
Certaines radios diffusent des offres de jobs en période de vacances d'été.

Tentez votre chance sur place

Cette méthode (moins planifiée!) permet de mener une recherche qui correspond mieux à la réalité locale des offres (restaurants, hôtels, chaînes de grande distribution, etc.). Elle n'offre bien sûr pas de garantie, mais beaucoup d'employeurs recrutent souvent « sur place », principalement sur des offres d'emploi de courte durée.
Plusieurs pistes une fois sur place : les journaux de petites annonces, les agences de recrutement ou encore le porte-à-porte…

Bons plans

Avant de partir, pensez à vous procurer :

- La carte ISIC (carte internationale d'étudiant) pour bénéficier de réductions : www.isic.fr
- La carte d'auberge de jeunesse (FUAJ) : www.fuaj.org
- Forum international d'échanges de logements étudiants sur www.casaswap.com (EN)

EN SAVOIR PLUS

- **L'Europe est à vous :** http://europa.eu/youreurope/citizens/index_fr.htm Site d'informations utiles pour s'installer, vivre, étudier, travailler, faire des achats, dans l'Union européenne.
- **Eurodesk :** www.eurodesk.eu/edesk/ Informations sur les programmes de mobilité.

- **Portail européen de la jeunesse :** http://europa.eu/youth
  Rubrique « Emploi et esprit d'entreprise »
- **Infomobil :** www.infomobil.org Informations pratiques de plusieurs pays en Europe.
- **Maison des Français de l'étranger :** www.mfe.org
  Informations par pays.
- **JcomJeune :** www.jcomjeune.com
  Le site du CIDJ pour les jeunes. Informations sur les emplois et les stages dans d'autres pays.

Pour compléter votre information et préparer votre séjour… le réseau Information Jeunesse se tient à votre disposition !

Dans les Points ou Bureaux Information Jeunesse, vous trouverez des dossiers d'information pour préparer votre projet à l'étranger et des professionnels à votre écoute qui vous guideront dans vos recherches.

Documentation en consultation dans le réseau Information Jeunesse :

- « Au pair à l'étranger »
- « Chantiers de jeunes bénévoles en France et à l'étranger »
- « Séjours linguistiques à l'étranger »

Documentation en ligne sur www.info-jeune.net :

- « Destination Europe » - Rubrique « Europe » -> « Guide de mobilité » : *informations sur le logement, la protection sociale, la législation et autres renseignements pratiques.*

Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - CIJA
125 cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 56 00 49 – Fax. : 05 56 56 00 42
europedirectaquitaine@cija.net - www.info-jeune.net

NB : Le CIJA ne propose aucune offre d'emploi à l'étranger, seulement des informations pratiques sur les pays. Il oriente vers des lieux ressources.

eurodesk

Ce document a été réalisé à partir d'informations mutualisées par le réseau Eurodesk-France.

Commission européenne

L'Europe
en accès direct

Une question sur l'Europe ?
Europe Direct vous donne l'information à la source

Agir avec l'Europe ?
Europe Direct vous accompagne dans votre projet

Faire entendre votre voix ?
Europe Direct vous écoute et répercute vos propositions

europe direct

Des services d'information gratuits, du lundi au vendredi

Europe Direct Aquitaine

Centre d'Information Jeunesse Aquitaine
125, cours Alsace-Lorraine - Bordeaux
Tél.: 05 56 56 00 49
europedirectaquitaine@cija.net
www.info-jeune.net

CIJA
Le souffle jeune

Carnet d'adresses

INTERNET

Offres d'emplois

- www.info-jeune.net
  (site du réseau information jeunesse Aquitain, tous secteurs)
- www.jcomjeune.com (*site du CIDJ, tous secteurs)*
- www.pole-emploi.fr *(emplois saisonniers)*
- www.sudouestjob.com *(tous secteurs)*
- www.bordeaux-emploi.fr *(tous secteurs)*
- www.jobdete.com *(tous secteurs)*
- www.lhotellerie-restauration.fr
- www.jobanim.com *(animation)*
- www.planetanim.com *(animation)*

Annuaires d'entreprises (gratuit)

- www.pagespro.com
- www.pagesjaunes.fr

Annuaire des organismes de service à la personne

- www.dgcis.gouv.fr/services-a-la-personne
  rubrique « trouver un emploi dans le SAP »

Liste des organismes de formation agréés BAFA/BAFD

- www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Le réseau Information Jeunesse aquitain organise de nombreuses manifestations autour des jobs d'été (offres de jobs, rencontres avec des entreprises, ateliers CV, lettre de candidature, entretien de recrutement…). Calendrier en ligne sur www.info-jeune.net

BIJ : Bureau Information Jeunesse - **PIJ :** Point Information Jeunesse - *** :** Point Cyb

DORDOGNE

BELVES 24170 : PIJ - 05 53 31 44 81
BERGERAC 24100 : BIJ - 05 53 58 11 77
CHAMPAGNAC DE BELAIR 24530 : PIJ* - 05 53 03 68 50
COULOUNIEIX CHAMIERS 24660 : PIJ * - 05 53 45 60 30
EYMET 24500 : PIJ - 05 53 22 98 16
LE BUISSON DE CADOUIN 24480 : PIJ - 05 53 23 86 08
MARSAC SUR L'ISLE 24430 : PIJ - 05 53 54 21 22
MONTIGNAC 24290 : PIJ - 05 53 51 79 90
NEUVIC SUR L'ISLE 24190 : PIJ - 05 53 80 54 10
NONTRON 24300 : PIJ - 05 53 60 82 87
PERIGUEUX 24000 : BIJ - 05 53 53 52 81
SARLAT 24200 : BIJ - 05 53 31 56 00
TERRASSON 24120 : BIJ - 05 53 50 82 44

GIRONDE

AMBARES 33440 : PIJ - 05 56 77 62 64
ANDERNOS 33510 : PIJ - 05 56 03 08 04
ARCACHON 33120 : PIJ* - 05 57 72 71 05
ARES 33740 : PIJ - 05 57 17 43 05
ARTIGUES PRES BORDEAUX 33370 : PIJ - 05 57 80 24 11
BASSENS 33530 : BIJ - 05 57 80 11 69
BEGLES 33130 : BIJ - 05 56 49 06 34
BIGANOS 33380 : PIJ - 05 57 70 68 63
BLANQUEFORT 33290 : BIJ* - 05 57 93 12 93
BLAYE 33390 : PIJ* - 05 57 42 95 45
BORDEAUX 33000 : CRIJ * - 05 56 56 00 56
BRUGES 33520 : BIJ - 05 56 16 17 96
CADILLAC 33410 : BIJ* - 05 57 98 02 98
CARBON BLANC 33560 : BIJ - 05 57 77 68 87
COUTRAS 33230 : PIJ* - 05 57 69 37 35
CREON 33670 : BIJ - 05 57 34 42 55
EYSINES 33320 : BIJ *- 05 56 28 92 17
FLOIRAC 33270 : PIJ - 05 56 86 99 28
GRADIGNAN 33170 : BIJ - 05 56 89 12 46
GUITRES 33230 : PIJ - 05 57 69 27 70
GUJAN MESTRAS 33470 : PIJ - 05 56 66 73 03
HOURTIN 33990 : PIJ - 05 56 09 93 08
IZON 33450 : PIJ - 05 57 74 76 26
LA BREDE 33650 : BIJ - 05 56 78 43 82
LACANAU 33680 : PIJ - 05 57 17 92 70
LANGON 33210 : PIJ* - 05 57 98 09 89
LANTON 33138 : PIJ - 05 56 03 86 24
LA TESTE DE BUCH 33260 : BIJ* - 05 57 52 28 91
LE BOUSCAT 33110 : BIJ* - 05 56 43 98 08
LEGE CAP-FERRET 33950 : PIJ - 05 57 17 07 80
LESPARRE 33340 : PIJ - 06 35 31 43 55
LIBOURNE 33500 : BIJ - 05 57 74 06 52
LORMONT 33310 : BIJ - 05 57 77 60 20
MARCHEPRIME 33380 : PIJ - 05 57 71 50 80
MERIGNAC 33700 : BIJ - 05 57 00 02 40
MIOS 33380 : PIJ - 05 56 26 63 30
PESSAC 33600 : BIJ - 05 57 93 67 80
PODENSAC 33720 : PIJ - 05 56 27 02 59
SAINT ANDRE DE CUBZAC 33240 : PIJ - 05 57 94 83 32
SAINT AUBIN DU MEDOC 33160 : PIJ* - 05 56 95 93 31
SAINT CIERS SUR GIRONDE 33820 : PIJ* - 05 57 32 89 77
SAINT JEAN D'ILLAC 33127 : PIJ - 05 56 21 83 19
SAINT MEDARD EN JALLES 33160 : BIJ* - 05 56 05 10 01
SAINTE FOY LA GRANDE 33220 : PIJ - 05 57 48 60 90
SALLEBOEUF 33370 : PIJ - 05 56 21 20 69
SALLES 33770 : PIJ - 05 57 71 25 79
TALENCE 33400 : BIJ - 05 56 84 78 13
VILLENAVE D'ORNON 33140 : PIJ - 05 57 99 01 10

LANDES

BISCARROSSE 40600 : PIJ - 05 58 78 33 17
CAPBRETON 40130 : BIJ - 05 58 41 09 51
CASTETS 40260 : PIJ - 06 70 68 63 66 / 05 58 55 79 55
GRENADE SUR L'ADOUR 40270 : PIJ - 05 58 03 79 02
HINX 40180 : PIJ - 05 58 89 56 32

LABOUHEYRE 40210 : PIJ - 05 58 04 53 11
MIMIZAN 40200 : PIJ *- 05 58 09 45 07
MONT DE MARSAN 40000 : BIJ - 05 58 03 82 63
MORCENX 40110 : PIJ - 05 58 04 19 50 / 06 72 97 81 70
PARENTIS EN BORN 40160 : PIJ - 06 75 66 20 49
TARNOS 40220 : PIJ* - 05 59 64 49 59
VILLENEUVE DE MARSAN 40190 : PIJ - 05 58 45 35 26

LOT ET GARONNE

AGEN 47000 : BIJ - 05 53 67 69 78
AGEN 47000 : PIJ - 05 53 77 23 23
BON ENCONTRE 47240 : BIJ* - 05 53 77 74 60
DURAS 47120 : PIJ - 05 53 20 38 38
FOULAYRONNES 47510 : BIJ - 05 53 95 97 66
MARMANDE 47200 : BIJ - 05 53 93 46 49
SAINTE LIVRADE SUR LOT 47110 : BIJ - 05 53 01 47 98
VILLENEUVE SUR LOT 47300 : BIJ* - 05 53 40 49 11

PYRENÉES ATLANTIQUES

ANGLET 64600 : BIJ - 05 59 58 26 50
BAYONNE 64100 : BIJ* - 05 59 59 35 29
BIARRITZ 64200 : BIJ - 05 59 41 01 67
CIBOURE 64500 : PIJ - 05 59 47 64 98
HASPARREN 64240 : PIJ - 05 59 29 58 33
HENDAYE 64700 : BIJ* - 05 59 20 41 41
MORLAAS 64160 : BIJ - 05 59 33 63 67
MOUGUERRE 64990 : PIJ - 05 59 31 51 82
MOURENX 64150 : PIJ - 05 59 71 54 87
OLORON SAINTE MARIE 64400 : PIJ - 05 59 39 84 40
ORTHEZ 64300 : BIJ - 05 59 69 21 13
PAU 64000 : BIJ* - 05 59 98 90 40
SAINT ETIENNE DE BAIGORRY 64430 : PIJ - 05 59 37 47 20
SAINT JEAN DE LUZ 64500 : BIJ*- 05 59 85 20 40
SAINT PALAIS 64120 : PIJ - 06 09 47 16 89
SAINT PEE SUR NIVELLE 64310 : PIJ* - 05 59 54 58 21
SERRES CASTET 64121 : PIJ - 05 59 33 11 66
TARDETS 64470 : PIJ - 05 59 28 67 62
URRUGNE 64122 : PIJ - 05 59 85 94 26 / 06 59 97 67 09
USTARITZ 64480 : PIJ - 05 59 70 52 60

www.info-jeune.net

ABONNEZ-VOUS AUX FICHES DU CIJA

Enseignement, Métiers et Formation professionnelle, Emploi, Formation permanente, Société et vie quotidienne, Loisirs, Vacances, Etranger, Sport.

UNE DOCUMENTATION PRÉCISE ET ACTUALISÉE À PORTÉE DE MAIN.
(Abonnement 175 € TTC/an)

Renseignements : 05 56 56 00 56

PÔLE EMPLOI

Un numéro unique pour toutes les agences :
39 49 (0,11€ l'appel)
du lundi au mercredi 8h30-16h30
jeudi 8h30-12h30 - vendredi 8h30-15h30
Adresses des agences: www.pole-emploi.fr

MAISON DES SAISONNIERS

LA TESTE DE BUCH 33260
Maison des saisonniers du bassin d'arcachon sud
12 rue de la Humeyre - Tél : 05 56 83 66 24
www.saisonniers-bassin-arcachon.com
Lieu d'information généraliste pour les travailleurs saisonniers et les employeurs. Différentes prestations sont proposées : offres d'emploi, législation, logement…

BAYONNE 64100
Maison de l'emploi de l'agglomeration bayonnaise et du pays basque
Espace Saisonniers
17 avenue Plantoun - Tél : 05 59 29 21 21
www.mde-paysbasque.com
Informations sur les secteurs qui recrutent en saison sur le Pays Basque, la réglementation du travail, les possibilités d'hébergement.

CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires propose des jobs uniquement aux étudiants.
Offres en ligne sur : www.crous-bordeaux.fr

BORDEAUX CEDEX 33080 - *18 rue du Hamel – C11616 - Tél : 05 56 33 92 17*

PAU 64000 - *7 rue Saint John Perse - Tél : 05 59 30 89 00*

INSPECTIONS DU TRAVAIL

Les inspections du travail ont pour rôle de veiller au respect de la législation du travail.

www.aquitaine.direccte.gouv.fr /

PERIGUEUX CEDEX - 24016 - *2 rue de Cité - Tél : 05 53 02 88 00*

BORDEAUX CEDEX - 33075 - *118 cours du Maréchal Juin - Tél : 05 56 00 07 77*

MONT DE MARSAN CEDEX - 40012
4 allée de la Solidarité - BP 403 - Tél : 05 58 46 65 43

AGEN CEDEX - 47916
1050 bis avenue du Docteur Jean Bru - Tél : 05 53 68 40 40

BAYONNE – 64100
Cité administrative – Rue Jules Labat - Tél : 05 59 46 00 75

PAU - 64000 - *Cité administrative - boulevard Tourasse - Tél : 05 59 14 80 30*

CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Les conseils de prud'hommes sont chargés de régler les litiges individuels entre employeurs et salariés à l'occasion de tout contrat de travail.

BERGERAC 24100 -
Place de la République - 6 bis rue des Carmes - Tél : 05 53 57 68 25

PERIGUEUX 24000 - *2 bis cours Fénélon - Tél : 05 53 08 64 43*

BORDEAUX CEDEX 33077 - *3 rue du Maréchal Joffre - Tél : 05 56 01 35 90*

LIBOURNE CEDEX 33501 - *36 rue Victor Hugo - BP 145 - Tél : 05 57 51 75 42*

DAX CEDEX 40107
Villa Gischia – 55 avenue Victor Hugo - Tél : 05 58 74 29 74

MONT DE MARSAN 40000
8 rue du Maréchal Bosquet - Tél : 05 58 46 03 68

AGEN 47000 - *1050 bis avenue du Docteur Jean Bru - Tél : 05 53 68 49 00*

MARMANDE 47200
1 place des Droits de l'Homme - Tél : 05 53 20 39 28

BAYONNE 64100 - *10 rue de la Ville en Bois - Tél : 05 59 59 32 21*

PAU 64000 - *44 cours Camou - Tél : 05 59 62 50 90*

En savoir plus : www.justice.gouv.fr

DIRECTIONS JEUNESSE ET SPORTS

La Direction Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale informe sur le BAFA et BAFD, ainsi que sur les différents diplômes de l'animation socioculturelle.
www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

DDCSPP Dordogne - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Cité administrative Bugeaud – Bât. H - 24024 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05 53 03 65 00

DDCS Gironde – Direction départementale de La Cohésion sociale
Espace Rodesse - 103 bis rue Belleville – CS 61693
33062 BORDEAUX CEDEX - Tél : 05 57 01 91 00

DDCSPP Landes - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
7 place Francis Planté - BP 371 - 40012 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 05 76 30

DDCSPP Lot et Garonne - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
935 avenue du docteur Jean Bru - 47916 AGEN CEDEX 9
Tél : 05 53 98 66 66

DDCS Pyrénées Atlantiques
Direction départementale de la cohésion sociale
Cité administrative – 2 rue Pierre Bonnard - CS 57750
64075 PAU CEDEX - Tél. : 05 59 14 51 79

DDCS 64 - Direction Départementale de la cohésion Sociale
Antenne JSVA de l'arrondissement de Bayonne
Sous-Préfecture de Bayonne
2 allées Marines - 64100 BAYONNE - Tél : 05 40 17 28 40

SECTEUR AGRICOLE

ADEFA

Offre la possibilité de s'inscrire dans un fichier de demandeurs d'emploi. Ce fichier est ensuite communiqué aux entreprises agricoles qui en font la demande. www.anefa.org

PERIGUEUX CEDEX 09 - 24060
Boulevard des Saveurs – Cré@vallée Nord Coulounieix Chamiers
Tél : 05 53 35 88 52

MERIGNAC 33700
69 avenue Kennedy – Espace Kennedy - Tél : 05 56 52 84 09
www.adefagironde.org

MONT DE MARSAN CEDEX 40004
Maison de l'agriculture - BP 21 - Tél : 05 58 85 44 23

PAU 64000
124 boulevard Tourasse - Tél : 05 59 30 80 59

Président : Jean-Charles LAMOULIATTE
Vice-Présidente : Sylvie Yon
Trésorier : Alain Bordelais
Directeur : Pascal JARTY

Document conçu et réalisé
par le Centre Information Jeunesse Aquitaine
Documentation
Sylvie CALLES, Christine CLAUZURE-LAVIGNE,
Corinne ESQUIROL

125 cours Alsace Lorraine 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 56 00 56 - www.info-jeune.net

Dépôt légal à parution

À partir du 27 mars 2014
jobs d'été en ligne sur
www.pole-emploi.fr

Jobs d'été dans le réseau
Information Jeunesse Aquitaine :
toutes les dates sur www.info-jeune.net

ORIENTATION POUR TOUS

Pôle information et orientation
sur les formations et les métiers

Préparez au mieux votre insertion professionnelle,

Choisissez un métier ou une formation,

Avec le SPO
(Service Public de l'Orientation)

21 territoires en Aquitaine

Accueil - Information - Conseil personnalisé
Pour tous publics, jeunes et adultes

CIJA Le souffle jeune — CIO — pôle emploi — Bordeaux jeunes — fongecif Aquitaine — cap emploi ressources handicaps

Le CIJA assure la coordination du réseau SPO-Bordeaux Centre

SOCIETE GENERALE | Partenaire du réseau Tbc

Réservé aux - de 28 ans

+ de 5 mensualités OFFERTES sur votre Pass Jeune Tbc soit 85€(1)

pour toute ouverture d'un compte bancaire et d'un livret d'épargne

& Services Bancaires(2) à 1€/an pendant 2 ans

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIETE GENERALE

Pour bénéficier de cette offre, présentez vous dans une des agences Société Générale de Gironde et Biscarrosse. Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur le site Internet jeunes.societegenerale.fr - Informations sur infotbc.com ou au 05 57 57 88 88

Mentions légales: (1) Offre non cumulable, réservée aux 15-27 ans non détenteurs d'un compte à vue et d'un livret jeunes ou d'un livret A à la Société Générale, valable dans toutes les agences Société Générale de Gironde et de Biscarrosse, pour toute ouverture de compte jusqu'au 31/12/2014. La somme de 85€ sera versée sous réserve que le compte ait enregistré au moins 5 opérations de débit ou de crédit par mois pendant 6 mois et sera divisée en deux: 60€ sur le compte à vue et 25€ sur le livret d'épargne. Ouverture de compte sous réserve d'acceptation de votre dossier Société Générale par la banque. Le mineur doit être accompagné de son représentant légal. (2) Services bancaires inclus dans Jazz. Offre réservée aux 15-27 ans. Remboursement annuel de Jazz sous réserve de présentation à votre conseiller de votre carte TBC. Tarifs Jazz en vigueur au 01/03/13, hors offre privilège: avec une Carte Bleue nationale ou Carte V-Pay: 1,825€/mois pour les 15-17 ans et 3,65€/mois pour les 18-24 ans et 5,11€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Bleue Visa ou Carte Mastercard: 1,975€/mois pour les 15-17 ans et 3,95€/mois pour les 18-24 ans et 5,53€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Visa Premier ou Carte Gold Mastercard: 7,70€/mois pour les 18-24 ans et 10,78€/mois pour les plus de 24 ans - avec une Carte Visa Infinite: 30,00€/mois pour les 18-24 ans et 21,00€ pour les plus de 24 ans. Tarifs en vigueur au 01/03/2013 - Société Générale - SA au capital de 998 320 373,75 euros - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29 boulevard Haussmann Représentée par le Directeur d'Exploitation Commerciale de Bordeaux au cours de l'Intendance 33000 Bordeaux.

Tram et Bus de la Cub